

Centre de formation FAIR

Animation socioculturelle

Jeunesse Education Populaire et du Sport

Alternance

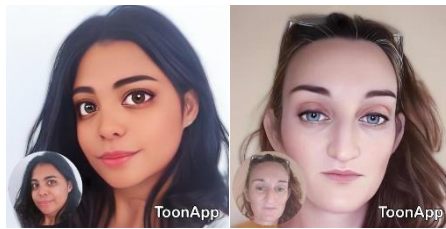
CFA

Contrat d'apprentissage



Référent handicap

- Vous avez une déficience pour laquelle vous souhaitez entreprendre des démarches...
- Vous avez une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et souhaitez un suivi de votre situation...
- Prenez contact et rencontrez le référent handicap de l'association FAIR.



Eléonore ABOLET et Aurélia HERMENIER

referent_handicap@associationfair.fr

0262 77 58 32



Déficience motrice (fauteuil roulant)



Déficience auditive



Maladies évolutives



Allergies



Déficience motrice (ordinateur)



Déficience psychique ou maladie mentale



Maladies cardio-vasculaires



Déficience visuelle



Déficience motrice



Déficience intellectuelle ou handicap mental

Qu'est-ce qu'un référent handicap dans un organisme de formation et CFA ?

Le référent handicap est une personne ressource de l'établissement qui peut être sollicitée par tout apprenti/stagiaire handicapé.

Il a pour principales fonctions **de mettre en œuvre et de coordonner l'accueil et l'accompagnement personnalisé** des stagiaires et apprenti.e.s en situation de handicap.

- **Répondre à vos questions** quant à l'intérêt d'être reconnu bénéficiaire de la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées »
- **Vous accompagner** dans vos démarches pour être reconnu bénéficiaire de la loi
- Suivre votre dossier et anticiper au mieux les démarches durant votre parcours de formation
- **Faciliter votre intégration** en formation
- **Favoriser** la recherche de solutions face aux situations d'inaptitude
- **Être le relais avec les différents acteurs concernés** (CAP Emploi, structures de stage, cadres pédagogiques et intervenants...).

